

Reprise de la collecte des déchets verts

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS REPREND.

Sont acceptés branchages, tontes de gazon, feuilles, plantes et fleurs, tailles de haie, placés dans les sacs biodégradables en papier qui vous ont été remis. Les branches peuvent être liées en fagots avec un lien naturel (ficelle ou raphia).

Sont refusés les sacs poubelles fermés, les cagettes, les objets en bois, les branchages de diamètre supérieur à 10 cm, les souches, troncs d'arbres et les fagots de plus de 1,50 m de longueur.

! ATTENTION

Vous pouvez aussi vous rendre à la **déchèterie** ou faire du **compost** en demandant un composteur sur notre site web.

Informations :
TERRES D'ENVOL J'ÉCOUTE!
 0 800 10 23 13 Service à appel gratuit
paristerresdenvol.fr

Les beaux jours arrivent à grands pas, c'est l'occasion d'aménager son jardin !

La collecte des déchets verts en porte-à-porte reprend **du 1er mars jusqu'au 30 novembre 2022** sur notre Ville. Paris Terres d'Envol vous propose d'enlever vos déchets végétaux devant chez vous, lors de collectes dédiées.

Pour en bénéficier, déposez vos déchets verts dans des sacs biodégradables en papier ou en fagots pour les branchages devant votre domicile la veille de la collecte (à partir de 20h ou le jour même avant 6h). Ils seront collectés et transformés en compost utilisé dans l'agriculture.

Jours de collecte : tous les lundis

Infos pratiques

Collecte des déchets verts tous les lundis